

L'Espace Conseil France Rénov' de Saint-Nazaire Agglo, c'est un-e conseiller-e à vos côtés du début à la fin de votre projet pour vous accompagner de manière neutre, indépendante et gratuite en :

- mobilisant son réseau de partenaires (thermicien, ergothérapeute, architecte conseil...);
- définissant les travaux à réaliser en priorité et le plan de financement ;
- vous accompagnant dans l'analyse technique de vos devis ;
- vous informant sur les aides financières nationales et locales (aide au montage et dépôt des dossiers de financement\*).

### QUI PEUT EN BÉNÉFICIER\* ?

- Propriétaires occupants, bailleurs ou locataires.
- En logement collectif ou individuel.
- Quel que soit votre niveau de revenus.
- Quelle que soit votre commune d'habitation sur le territoire de l'agglomération nazairienne.



\* selon le type de projet

## POUR QUELS TYPES DE PROJETS ?

- Rénovation énergétique performante.
- Maintenance à domicile.
- Lutte contre l'habitat indigne.
- Locatif conventionné.
- Embellissement de façades.
- Chaume.
- Accession à la propriété dans l'ancien.
- Recours aux énergies renouvelables.



## ZOOM SUR MON ACCOMPAGNATEUR RÉNOV'

L'Espace Conseil France Rénov' de Saint-Nazaire agglomération est agréé « Mon Accompagnateur Rénov' ». Il est votre **contact local** pour vous accompagner dans vos projets de rénovations énergétiques performantes de l'habitat\*.

### Mon Accompagnateur Rénov', c'est :

- un service gratuit, neutre et indépendant,
- des entretiens avec un-e conseiller-e dédié-e,
- des visites à domicile pour identifier au mieux vos besoins,
- un réseau de partenaires qualifiés,
- un savoir-faire de votre agglomération depuis plus de 20 ans.



### BON À SAVOIR

Saint-Nazaire agglomération subventionne l'ensemble de ces thématiques en complément des aides de l'ANAH.

\* Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024 le recours à une structure agréée « Mon Accompagnateur Rénov' » est obligatoire afin de bénéficier de financements publics.

**France Rénov'** est un service public porté par le Ministère de la Transition Énergétique et l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et décliné localement par votre agglomération.



**Pour toutes questions sur vos projets,  
prenez rendez-vous avec votre conseiller·e  
au 02 51 76 10 00**

**Permanences physiques sur rendez-vous  
à Saint-Nazaire et dans les 9 autres communes  
de l'agglomération.**

Saint-Nazaire agglomération – la CARENE  
4 avenue du Commandant l'Hermulier - 44600 Saint-Nazaire



# Espace conseil France Rénov' Saint-Nazaire agglo

**Un seul contact pour rénover  
votre logement**

**Accompagnement neutre,  
gratuit et indépendant**



Plus d'infos sur  
[saintnazaireagglo.fr](http://saintnazaireagglo.fr)  
02 51 76 10 00



**Saint-  
nazaire  
agglo**